

Je ne puis m'empêcher de mentionner un article publié dans un journal fort respectable, *The Canadian Taxpayer*, dont le rédacteur est le réputé Arthur B. C. Drake. Cet article signale que le budget supprime d'une part les stimulants accordés aux petits exploitants et enrichit les mandarins d'autre part. Selon moi, cet article est rédigé de façon respectueuse et neutre. Il dit notamment:

Ce serait de la négligence de notre part de ne pas mentionner le greffier du cabinet du Conseil privé, Michael Pitfield, qui est le mandarin le plus important du pays et un grand ami du premier ministre. Quand Pitfield a été renvoyé par Joe Clark, il a investi plus de \$100,000 dans un régime enregistré d'épargne-retraite. Quand il a été réintégré à son poste, il a refusé de rendre cet argent. Pourtant, cela ne lui aurait pas coûté plus d'impôt.

Pitfield a été protégé et il a ensuite accepté d'éliminer cet échappatoire. S'il avait le moindre sens de l'honneur et de la décence, il rendrait l'argent dès maintenant. Et s'il prétend ne pas savoir comment, nous lui expliquerions gratuitement comment s'y prendre sans que cela lui coûte plus cher en impôt!

Je suis tout à fait d'accord.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, comme les autres députés de mon parti, j'appuie l'amendement que le bill C-84 vise à apporter à la loi sur les prêts aux petites entreprises. J'ajouterais simplement que toute modification susceptible d'aider les petites entreprises du Canada aura l'appui de mon parti, surtout vu les propositions budgétaires répréhensibles que le ministre des Finances a déposées à la Chambre.

Il est quelque peu ironique, et cela montre à quel point le gouvernement libéral actuel est appauvri intellectuellement, que tous les partis appuient un amendement qui vise à prolonger l'application d'une mesure adoptée par un gouvernement conservateur pendant que le monde des affaires canadien traverse une crise causée par les récentes propositions budgétaires des libéraux.

**Des voix: Bravo!**

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord signaler que le Nouveau parti démocratique appuie le projet de loi C-84, lui tendant à modifier la loi sur les prêts aux petites entreprises. Ce projet portera le montant maximum de tous les prêts garantis durant la période de deux ans se terminant le 30 juin 1982 de 850 millions à 1.5 milliard.

Il est regrettable que le ministre et son secrétaire parlementaire ne puissent être présents à la Chambre. Si je n'en avais pas plus long à dire sur les petites entreprises, je me dissimulerais peut-être derrière les rideaux, moi aussi.

**Des voix: Bravo!**

**M. Riis:** Je dois dire que ce n'est pas la mesure dont la Chambre est saisie qui nous préoccupe actuellement comme ce qui ne figure pas dans le projet de loi. Le groupe d'étude du Nouveau parti démocratique vient de tenir des audiences d'un bout à l'autre du Canada depuis quelques semaines et à ces diverses séances, les associations de petites entreprises, les chambres de commerce et des particuliers ont comparu pour faire connaître leur opinion sur la situation économique au Canada en général, sur le budget plus précisément et encore plus particulièrement sur les dispositions du budget qui touchent directement la petite entreprise.

● (1550)

Je puis dire sans exagérer que leur réaction n'en a pas été une d'enthousiasme et de complète adhésion à la politique du gouvernement, mais qu'elle en a plutôt été une d'incrédulité, de désapprobation pure et simple des dispositions budgétaires

qui touchent le monde des petites entreprises, et sûrement de condamnation absolue de la politique des taux d'intérêt élevés et de la politique monétaire du gouvernement.

A mon avis, quand on examine la façon dont le gouvernement traite le monde des petites entreprises et les messages qu'il lui adresse, on ne risque pas de se tromper sur sa volonté de lui venir en aide ou de ne pas lui venir en aide. Pourtant, je dois dire en toute honnêteté que ce n'est pas là le fait unique du Canada. Lors du 8<sup>e</sup> symposium annuel des petites entreprises que le gouvernement du Canada a organisé récemment, on constatait la présence de centaines de représentants et délégués; cependant, on constatait également que les propriétaires de petites entreprises brillaient vivement par leur absence, alors que les représentants des gouvernements, les bureaucrates, les financiers et les dirigeants de diverses associations étaient présents. Toutefois, le tout premier intéressé, le chef de petite entreprise, n'y était pas, probablement parce qu'il n'avait pas les moyens d'aller si loin ou de négliger ses affaires pendant deux ou trois jours pour assister à la conférence. Quelle que soit la raison, néanmoins, il me semble que cela montre encore une fois que la petite entreprise n'est pas très estimée dans notre pays, et peut-être ailleurs, et qu'elle ne reçoit du gouvernement aucun indice précis qu'il l'encouragera, l'entretiendra et la soutiendra.

Lorsque l'on considère le nombre de programmes que le gouvernement a mis en place pour aider l'entreprise on remarque que des 200 programmes qui semblent viser la petite entreprise, tout au plus une poignée s'adresse carrément à la petite entreprise. Encore là, ces six ou sept programmes seulement sur 200 constituent pour les chefs de petite entreprise un indice très clair de ce que le gouvernement canadien pense d'eux.

Je suppose toutefois que le coup le plus bas demeure encore le maintien de la politique monétaire canadienne des taux d'intérêt élevés. Comme en témoigne le compte rendu, le gouverneur de la Banque du Canada, le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre des Finances (M. MacEachen) répètent tous les jours que c'est là le moyen de juguler l'inflation. Puisque l'inflation est sans aucun doute le pire de nos maux économiques, nous devons reconnaître je crois qu'il y a au moins deux façons de la combattre. La première est certes de réduire le montant des dépenses fédérales. Nous ne sommes pas sans savoir, à la Chambre, que le gouvernement dépense frivolement des centaines de millions de dollars qu'il pourrait radier de son budget sans que personne ne s'en aperçoive. La seconde façon de lutter contre l'inflation est d'augmenter la productivité du Canada, de la relever afin qu'elle corresponde au montant des dépenses. Peut-être devrions-nous avoir recours à ces deux moyens, c'est-à-dire réduire le montant des dépenses fédérales tout en augmentant la productivité du Canada.

Y a-t-il un seul député qui croit que les taux d'intérêt élevés que nous avons actuellement nous permettront d'accroître notre productivité? Il est clair que nous traversons actuellement une grave récession qui n'est pas très éloignée d'une crise économique. Je suis fermement convaincu que l'accroissement de la productivité nationale est une des choses qui nous manquent le plus au Canada à l'heure actuelle.